



Lettre d'information du CNG numéro 8 - octobre 2021

Mon choix, mon engagement : directeur en établissement public de santé !

Le mercredi 13 octobre, le CNG a lancé sa première campagne de promotion des métiers de directeur de la fonction publique hospitalière.

Directeurs d'hôpital, Directeurs des soins et Directeurs d'établissement sanitaire, social et médico-social, notre objectif commun est de combattre les idées reçues et d'attirer de nouveaux talents.

Elaborée avec les directeurs, et co-construite avec nos partenaires et vos représentants, cette campagne est composée de témoignages de professionnels sous de multiples formats : vidéo, podcast, écrits, et cela, afin de mettre un visage sur ces professionnels.

Une campagne pour promouvoir les métiers de praticien hospitalier sera également lancée à la fin de l'année.

Rendez-vous sur www.accompagner-cng.fr

Bien à vous,

Eve Parier
Directrice générale du CNG

N'hésitez pas à découvrir la vidéo promotionnelle qui vous présente la campagne.

[Voir la vidéo](#)



des compétences,
des communautés,
des carrières.

Nouveau COP, nouveau CAP, nouvelle identité

Afin d'accompagner les nouveaux objectifs que nous nous sommes fixés pour les cinq années à venir, nous avons travaillé à la définition de nos valeurs et de notre raison d'être. Ils synthétisent de manière concrète l'ADN du CNG.

Cette nouvelle définition s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle. Le logo abandonne ses tons de rose, pour des couleurs et des formes dynamiques et fédératrices. Il illustre notre transformation à l'œuvre. Contemporain, il se veut chaleureux et épanoui, symbole d'un univers plus humain, plus accessible.

Les couleurs principales articulent les différentes composantes de l'identité du CNG :

- le bleu est la couleur socle pour sa dimension institutionnelle,
- le cyan éclaire le logo et amène une note de fraîcheur et d'énergie, témoin du projet de l'institution,
- le violet apporte la sérénité et la touche humaine inhérente à son métier.

Le jeu graphique avec le « G » apporte une touche humaine et souriante signifiant la mission centrée sur l'accompagnement de professionnels. Le « C » est coupé pour ouvrir une parenthèse qui invite à la conversation, et de fait, met en exergue la signature de l'institution.

Ainsi, notre nouvelle signature arbore trois mots clés : « des Communautés, des Compétences, des Carrières » et joue à nouveau sur le « C ». Elle formalise notre attention envers les femmes et les hommes investis pour assurer le présent et l'avenir de l'hôpital public comme des établissements sociaux et médico-sociaux, et notre volonté de leur offrir un soutien plein et entier tout au long de leur parcours professionnel. Sobre et efficace, elle s'inscrit au cœur de la raison d'être du CNG valorisant son métier, ses parties prenantes et sa capacité d'accompagnement.

Découvrez la nouvelle identité du CNG à travers une courte vidéo.

[Voir la vidéo](#)

nouvelle
identité

Le portrait

Thierry REY, élève Directeur des soins de la promotion Edgar Morin 2021



Quel a été votre parcours ?

Je suis infirmier de formation, j'ai exercé ce métier pendant 15 ans, d'abord en secteur de soins à domicile puis dans différents établissements de santé privés. Fort d'une expérience solide du soin, j'ai souhaité accéder à de plus larges responsabilités et évoluer vers la fonction de cadre de santé.

En 2002 j'ai intégré la fonction publique hospitalière au CHU de Toulouse, où j'ai effectué toute ma carrière d'encadrant jusqu'à mon entrée en formation à l'EHESP en janvier 2021.

[Lire la suite](#)



Evolutions et calendrier du nouveau concours national de praticien hospitalier (CNPH)

Le concours national de praticien hospitalier (CNPH) évolue.

Retrouvez les principales évolutions, ainsi que le calendrier du concours 2021 et les informations concernant les publications au Journal Officiel en lisant l'article.

[Lire la suite](#)



Un nouveau support de communication pour des statistiques ciblées

Afin de pouvoir communiquer des informations statistiques courtes et ciblées, le CNG a développé un nouveau support dénommé « Flash Stat » avec une 1ère illustration dans cette lettre sur le concours CNPH.

[Consulter la page](#)

Statut unique de praticien hospitalier et organisation des prochains tours de recrutement

Compte tenu du nouveau statut unique de PH au 1er janvier 2022, la nomination des praticiens hospitaliers à l'issue du tour de recrutement d'automne interviendra les 1er et 31 décembre (et non comme habituellement au 1er décembre et 1er janvier). Les établissements ont ainsi la possibilité d'installer les PH au 1er janvier 2022. Les avis locaux sont attendus avant le 17 décembre 2021.

Une bascule informatique du logiciel de gestion « sigmed » interviendra en début d'année 2022 à effet du 1er janvier 2022. Il est possible qu'une partie des activités liées aux publications soit interrompue entre le 1er janvier et la bascule effective vers la nouvelle version informatique. Toute situation urgente devra être signalée au CNG au cours de cette période. L'intégration dans le corps unique de praticien hospitalier se fera de façon automatique pour l'ensemble des praticiens hospitaliers et par conséquent il n'y aura pas de notification d'un arrêté spécifique portant intégration.

En lien avec les nouvelles modalités du concours national de PH, le tour de recrutement de printemps 2022 devrait intervenir en avril 2022.

Numéros verts



Si vous rencontrez des difficultés, des dispositifs d'entraide existent, voici vos numéros verts accessibles 24 h sur 24, 7 jours sur 7

- **Vous êtes directeur : 0 800 203 007**

Le CNG a mandaté le cabinet PSYA afin d'aider les directeurs qui le souhaitent à gérer au mieux une situation difficile. ([télécharger la brochure](#))

- **Vous êtes médecin ou interne en médecine : 0 800 288 038***

Vous serez mis en relation avec un confrère (médecin de la commission départementale d'entraide ordinaire ou médecin d'une association régionale d'entraide), avec un psychologue clinicien, ou avec un interlocuteur formé spécifiquement pour évoquer toute difficulté financière, administrative, juridique ou autre.

*Ce numéro a été créé en 2018 par l'Ordre des médecins.

- **Vous êtes pharmacien : 0 800 73 69 59**

Ce numéro vert, mis en place par l'Ordre national des pharmaciens aux côtés de l'association ADOP, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Premier bilan de fonctionnement du comité de suivi des risques psycho-sociaux (RPS) des directeurs de la fonction publique hospitalière

Comité de suivi des RPS des directeurs de la FPH

Premier bilan



Depuis la fin de l'année 2020, un dispositif de signalement des difficultés d'exercice est disponible sur le site Internet du CNG. Le comité de suivi des RPS, mis en place en janvier 2021 établit un premier bilan à 6 mois.

Vingt-trois situations ont été déclarées via le formulaire de signalement.

[Lire la suite](#)

Directeurs, quelle est la procédure de recours en matière d'évaluation ?

Depuis le 1er janvier 2021, les délais et modalités de révision des recours ont changé. Nous vous invitons à prendre connaissance des nouvelles dispositions réglementaires en consultant le document d'[information modalités révision évaluation](#).

Lancement de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences des corps gérés par le CNG



Le Contrat d'Objectif et de Performance 2021-2025 du Centre National de Gestion prévoit dans son premier axe de proposer une démarche de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) en appui à la stratégie et au pilotage des ressources humaines. Pour ce faire, un conseiller technique chargé du pilotage des ressources humaines a été recruté et a pris ses fonctions le 14 juin 2021. Il a pour mission de développer la GPMC des corps gérés par le CNG, à savoir les praticiens et les directeurs.

[Lire la suite](#)

Qui sommes nous ?

Le CNG assure la gestion de carrière des directeurs de la fonction publique hospitalière, des praticiens hospitaliers et conjointement avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur, des personnels enseignants et hospitaliers.

Il organise leur recrutement, les oriente tout au long de leur carrière, et soutient établissements et professionnels dans la gestion des ressources humaines et le développement des compétences.

Regarder la vidéo de présentation du CNG

Centre national de gestion
21 B rue Leblanc
75737 PARIS Cedex 9



Cet e-mail a été envoyé à karen.denepoux@sante.gouv.fr
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CNG.

[Se désinscrire](#)



© 2021 CNG